



Photo © Eric Roset

GRÈVE DE LA CONSTRUCTION

Le 16 octobre, tous au pont!

Les syndicats appellent tous les travailleurs de la construction à participer à la grève générale dès le mardi 16 octobre prochain à 6 h 30 à la Place des 22 cantons.

Mobilisation • Depuis près d'un an, un véritable bras de fer s'est engagé à Genève entre les syndicats SIT, SYNA et UNIA, et les entrepreneurs de la SSE et du GGE. Ces derniers, malgré la multiplication des scandales qui éclaboussent désormais régulièrement leurs chantiers, ont refusé systématiquement les négociations portant sur la limitation du travail temporaire, la protection des travailleurs âgés contre les licenciements, l'augmentation du pouvoir d'achat des maçons et la question des intempéries. D'extrêmement tendue, en

raison d'actions et de dénonciations syndicales pourtant parfaitement justifiées, la situation est devenue explosive à la suite de nouvelles attaques patronales irresponsables lancées au niveau national. Une seule réponse possible: la grève.

SEMAINE DE 50H!

Alors que sur le plan local, les négociations sont dans l'impasse depuis des mois, au niveau national, les partenaires sociaux se sont rencontrés le 21 août dernier lors d'une ronde de négociations

portant sur la nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction, ainsi que sur la retraite anticipée (FAR). Alors que jusqu'ici les patrons refusaient catégoriquement de négocier une solution équilibrée avec les syndicats pour pérenniser la FAR, exigeant soit une élévation de l'âge de la retraite à 61,5 ans, soit une coupe drastique de 30% dans le montant des rentes, ils ont soudainement mis sur la table une pro-

> SUITE PAGE 4

Ces attaques ne méritent qu'une seule réponse : la grève



Photo © Eric Roset

Pour Francisco, maçon sur les chantiers genevois depuis 2001 et membre du SIT, la grève le 16 octobre prochain est la seule réponse possible au mépris patronal.

Interview • Francisco est membre du SIT depuis un bail maintenant. Arrivé à Genève en 2005, à l'âge de 21 ans, il a vu, au fil des années, les conditions de travail sur les chantiers se détériorer. A l'occasion d'un important conflit de travail qu'il a rencontré il y a trois ans avec un de ses employeurs, il a mesuré, avec le soutien du SIT, la force de l'action collective.

Aujourd'hui, dans un contexte à l'odeur de poudre, il a accepté de se prêter au jeu de l'interview. Cette dernière sonne comme un véritable coup de gueule et un appel fort à une mobilisation massive

de tous ses collègues et camarades le 16 octobre prochain.

Francisco, dans le cadre des négociations de la CN 2019, les patrons ont exigé une flexibilisation totale du temps de travail avec l'instauration d'un quota de 300 heures variables pendant l'année civile. Comment analyses-tu ces exigences ?

C'est une honte. Elles prouvent que les patrons n'ont plus aucun respect pour nous, les ouvriers. Aucune considération pour notre santé. Il faut savoir qu'on

doit déjà travailler 2012 heures par année avec la possibilité de faire de nombreuses heures supplémentaires. Notre travail est très pénible. Tout le monde le sait, le voit, tous les jours. La population, les architectes, les ingénieurs, les assurances qui traitent nos nombreux cas de maladie et d'accident.

Avec ce quota de 300 heures, les patrons ont une intention très claire : en hiver ou en période d'intempérie, ils nous renverront à la maison sans garantir le paiement de nos salaires. Aux beaux jours, ils utiliseront ces 300 heures

pour nous faire trimer des semaines de 60 heures de travail en généralisant le travail du samedi.

Mais Francisco, si nous devions nous faire l'avocat du diable, il est quand même préférable de travailler l'été que sous la pluie ou la neige, ou en période de grand froid ?

C'est justement sur ce point que l'on mesure la malhonnêteté des patrons. Pendant des années, ils ont refusé toutes les solutions proposées par les syndicats genevois pour régler la question des intempéries dangereuses pour notre santé jugeant qu'elles coûtaient trop cher pour eux. Alors, oui, si avec leur proposition, on ne souffrirait plus sur les chantiers de la pluie du froid, on crèvera par contre sous la chaleur en été avec des rythmes de travail inhumains. Pour notre santé le résultat sera le même voire pire et pour notre vie de famille, il sera catastrophique.

Comment pour votre vie de famille ?

Depuis des années maintenant, on constate que les patrons veulent nous faire prendre les vacances pendant les périodes creuses comme par exemple les fêtes de fin d'année.

Dans certaines entreprises, les collègues sont déjà obligés de prendre trois semaines au minimum de vacances entre Noël et nouvel an. Sur nos cinq semaines de vacances, le calcul est vite fait, il ne leur reste que deux semaines pour passer les vacances d'été avec leur famille. Avec le système des heures variables, la tentation sera encore plus grande pour les patrons de réduire cette période au profit de celle hivernale. Et croyez-en mon expérience, les maçons genevois en général ne sont pas vraiment intéressés à aller skier à Zermatt. Et comment pourrions nous jouer encore notre rôle de parent lorsqu'en été, nous rentrerons totalement lessivés à la maison à 20h00 après 10 ou 11 heures de boulot sous 35 degrés avec comme perspective une journée de travail le samedi à venir ?

Au cours des négociations, les patrons ont encore proposé de supprimer le droit acquis dans les classes de salaire en cas de changement d'employeur. Quelle est ta réaction sur le sujet ?

Cette proposition est tout aussi inadmissible pour nous. Avec cette mesure, les patrons veulent se débarrasser de nos collègues les plus âgés qui, selon eux, leur coûtent trop chers. En fait, ils souhaitent supprimer les salaires réels au profit de salaire minimum. Ils ont déjà commencé à le faire, à Genève, avec l'engagement de nombreux travailleurs temporaires. Au-

jourd'hui, un maçon qualifié avec, disons, 20 ans d'expérience au bénéfice d'une classe A, peut toucher un salaire brut d'un peu plus de 6 000 frs. Avec leur proposition, en cas de licenciement, ce même collègue pourrait se voir déclasser en classe B et toucher un salaire minimum de 5 100 francs. Résultat : son pouvoir d'achat se verrait amputé de près de 1 000 frs par mois tout de suite, avec en plus des conséquences graves sur le montant de sa retraite anticipée future. A la longue, avec les licenciements et les nouveaux engagements ce sont nos salaires à tous qui seront baissés.

Tu as parlé du travail temporaire. Peux-tu nous toucher un mot de la situation sur les chantiers ?

La situation se complique à Genève. Les syndicats genevois avaient déjà dénoncé ce problème lors des mobilisations de 2015 et n'ont pas cessé de le faire ces derniers mois. Ils ont raison. Aujourd'hui, le phénomène s'est encore développé. Il n'est pas rare que des chantiers fonctionnent avec la moitié des collègues au bénéfice de ces contrats de travail très précaires, je le vois tous les jours. Plusieurs de mes camarades se sont vu licencier après des années de travail en fixe pour être engagés pour quelques missions par années. Pour eux, c'est vraiment la galère. Licenciés régulièrement, renvoyés au chômage à la mauvaise saison, ils sont tous dans des situations très difficiles. Et nous sommes tous concernés.

Aujourd'hui, j'ai un emploi fixe mais demain, je le sais, je peux me retrouver du jour au lendemain au chômage et basculer dans le camp des tempes, comme on les appelle.


Francisco, pour conclure, à la veille des mobilisations qui s'annoncent à Genève dans le secteur de la construction quel message veux-tu faire passer à tes collègues et camarades ?

A la suite des mobilisations de 2015 pour le renouvellement de la CN actuelle, il faut bien le reconnaître, nous n'avons pas obtenu grand chose.

Depuis le 19 octobre dernier où nous avons voté une résolution en Assemblée générale, les patrons genevois ont refusé catégoriquement de négocier avec nos syndicats des améliorations indispensables de nos conditions de travail telles que la limitation du travail temporaire, la protection des travailleurs âgés et une augmentation de notre pouvoir d'achat. Tout au long de ces derniers mois, ils ont mis une pression intenable sur nous tous en raison des actions syndicales, mettant régulièrement en concurrence les collègues fixes et les temporaires et laissant planer souvent des menaces de licenciement sur nos collègues plus âgés.

Aujourd'hui, je souhaite leur dire que les nouvelles attaques patronales sur le temps de travail et nos salaires sont une véritable déclaration de guerre qui mérite une seule réponse : la grève.

Je souhaite leur dire que « marche ou crève sur les chantiers », ça suffit ! Nous ne devons plus nous laisser intimider ou déstabiliser ou encore diviser par la propagande mensongère des patrons et les menaces de représailles qu'ils vont comme d'habitude nous adresser. Je souhaite leur dire aussi qu'il est urgent de nous mobiliser tous ensemble pour obtenir enfin des améliorations de nos conditions de travail avant qu'il ne soit trop tard, avant que nous soyons tous plongés dans la précarité alors que ces Messieurs continuent à s'enrichir sur notre dos.

Alors, je leur dis : entrons en lutte et le 16 octobre, tous au pont ! 

Propos recueillis par
Thierry Horner



**Grève
générale
dès
le mardi
16 octobre
2018
à 6 h 30
Place des
22
Cantons**



> SUITE DE LA PAGE 1

GRÈVE DE LA CONSTRUCTION**Le 16 octobre, tous au pont !**

position d'apparence acceptable pour le maintien de la retraite anticipée à 60 ans.

Mais en contrepartie à cette proposition, ils ont exigé une flexibilisation totale du temps de travail en souhaitant instaurer un quota de 300 heures variables par année. Cette proposition est une véritable honte et un affront fait à l'ensemble des travailleurs de la construction de ce pays. Avec ce quota de 300 heures variables, la société suisse des entrepreneurs (SSE) exige ni plus ni moins que l'introduction de travail sur appel : rentrez chez vous en cas d'intempéries l'hiver, mais bossez 50h par semaine et le samedi pendant l'été, alors


que la pression sur les chantiers et les cadences y sont déjà infernales.

**ET BAISSÉ GÉNÉRALE
DES SALAIRES !**

Le marchandage odieux effectué par les instances centrales de la SSE dans le cadre des négociations ne s'arrête pas là. En échange de l'augmentation de 150 frs des salaires, elles revendiquent également la possibilité de réduire les salaires en cas de changement d'employeur. Ainsi, contrairement à aujourd'hui où les maçons gardent leur classe de salaire dans ce genre de cas, ces derniers pourraient se voir déclasser lors d'un chan-

gement d'emploi. Cette mesure perverse vise particulièrement les travailleurs âgés qui, selon le patronat, coûtent trop cher. Ainsi, à l'avenir, un travailleur d'expérience pourrait retomber au minimum de la classe inférieure de son statut et perdre entre 500 et 1000 francs bruts par mois au passage. A terme, avec le tournus opéré, c'est l'ensemble des salaires réels qui seront brutalement tirés vers le bas.

**MARCHE OU CRÈVE SUR
LES CHANTIERS, ÇA SUFFIT !**

Le temps des bla-bla, des provocations, des mensonges, des doubles discours et des menaces de représailles patronaux sur les chantiers a assez duré. Celui de la lutte est venu. La lutte solidaire, la lutte déterminée de tous les maçons. Pour leur dignité, pour le respect de leur travail pénible, pour leur santé et leur sécurité, pour leur pouvoir d'achat et des conditions de travail dignes. 

Thierry Horner**Non à l'augmentation
des heures variables !****Non à la semaine
de 50 heures !****Stop au travail
temporaire abusif !****Stop aux licenciements
des travailleurs âgés !****Non à la baisse
généralisée
des salaires !****Pour de nouvelles
protections dans
la CN 2019 et une
réelle augmentation
de salaire de 150 frs
par mois !****IMPRESSUM**

Edition: syndicat SIT
Rédaction: Davide De Filippo
Mise en page: Stéphane Hernandez,
Impression: Ediprim SA, Bienne

Impression

Tirage: 11500 exemplaires
Supplément au SITinfo
n° 5 – septembre 2018



16, rue des Chaudronniers
cp 3287, 1211 Genève 3
T +41 22 818 03 00
T +41 22 818 03 99
sit@sit-syndicat.ch
sit-syndicat.ch

Reproduction d'articles autorisée et souhaitée, mais
seulement avec mention complète de la source.

SITinfo accepte volontiers les contributions
des membres, pour autant qu'elles portent
sur l'activité syndicale au sens large et soient
conformes aux principes généraux du SIT.